CTL Emplois du 28 janvier 2022

Déclaration liminaire

Monsieur le Président

« Le service public, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas »

Nous venons ce jour vous rappeler cette haute conception du service public comme bien commun, qui nous anime toutes et tous. Toutes et tous nos collègues sont farouchement attaché·es à ces valeurs, et fier·es de participer, à leur manière, au fonctionnement d'une société juste.

Le service public doit garantir l'égalité entre les citoyen·nes, offrir à toutes et tous le même accès au même service public. Peut-on encore dire que c'est le cas aujourd'hui à la DGFIP ?

Alors que la destruction du maillage de la DGFIP par la mise en place du bien mal nommé « nouveau réseau de proximité » conduit à la fermeture de la quasi-totalité des structures rurales (encore en 2022, fermeture des trésoreries de Rouillac, Jarnac, Mansle, Montbron et La Rochefoucauld, et du SIP de Ruffec), pour concentrer les services sur les agglomérations ?
Alors que les « accueils de proximité », c'est-à-dire les Espaces France Services, créés pour compenser la désertification des territoires par les services publics de l'Etat, sont gérés par des collectivités et des associations, au bon vouloir des élus et surtout en fonction de leurs moyens ?
Alors qu'une partie de nos missions, à savoir l'encaissement des recettes de l'État et des collectivités locales, est déjà déléguée au privé via le « paiement de proximité » chez les buralistes ?
Utiliser le mot magique de « proximité » ne peut masquer longtemps la disparition de la DGFIP des territoires. Le résultat produit est à l'exact opposé du discours !

Alors que les suppressions d'emplois, incessantes depuis plus de 10 ans, sapent nos moyens et réduisent progressivement notre capacité à remplir correctement nos missions ?
En Charente, en 10 ans, plus de 200 emplois ont été supprimés. Les 8 emplois supprimés en 2022 viennent s'y ajouter encore.

Et pourtant… ce sont 14 millions d'usagers qui sont reçus aux guichets des Finances Publiques, la fraude fiscale est évaluée à 80 milliards d'Euros chaque année, 8 millions de demandes d'aides ont été traitées par nos services au titre du Fonds de Solidarité, mécanisme permettant à l'économie de ne pas s'effondrer en cette période de crise sanitaire et économique.

Durant cette période de pandémie, la Direction Générale des Finances Publiques a permis et permet encore aux hôpitaux et aux collectivités de fonctionner, aux agents des trois versants de la fonction publique d'être payés, aux entreprises d'être soutenues par la gestion, le contrôle et le versement du fonds de solidarité ainsi que l'octroi de délais pour leurs échéances fiscales. Tout ceci en continuant d'exercer ses fonctions habituelles : gestion et recouvrement des impôts et taxes, gestion du fichier immobilier, du plan cadastral, etc. Le tout à effectifs de plus en plus réduits !

Le sous-effectif chronique et volontaire à la DGFIP, dû à une sous estimation volontaire des recrutements, et donc des places ouvertes aux concours, doublé d'un refus quasi systématique d'appel des listes complémentaires, conduit depuis peu à un recrutement massif de contractuel·les, dans notre département comme nationalement. Nous le réaffirmons : ce n'est pas une bonne réponse à la situation de notre administration, et ce n'est pas une bonne chose pour le service public. Doit-on rappeler la justification du statut de la fonction publique ? Ce statut détricoté et finalement dissous avait vocation à garantir la neutralité des fonctionnaires. Avec le recours massif à la contractualisation, vous créez de la précarité pour les travailleuses et travailleurs, vous créez de l'instabilité dans les services.
Pire encore, la refonte des règles de mutation et affection, ou plutôt leur anéantissement, conduit à des mouvements opaques, sans lisibilité pour les collègues. Nombreuses et nombreux sont ceux qui ont un sentiment d'inégalité et d'injustice. Nous avions en son temps dénoncé ces nouvelles modalités de gestion, interrogeant quant à la place de l'arbitraire et du bon vouloir du directeur maître de ses effectifs. Force est de constater que nos pires craintes sont malheureusement en train de prendre corps. Cette gestion différenciée des agent·es a un effet catastrophique en terme de confiance en la direction et en les chef·fes de service.

Nous ne nous réjouirons pas du chiffre globalement positif des emplois cette année, tout simplement parce qu'il est mensonger. Les 54 créations d'emplois en Charente, au centre de contact des particuliers et au centre de service bancaire, ne font qu'accompagner des transferts de missions, autrefois exercées dans les territoires alentour.
On ne peut d'ailleurs que craindre une nouvelle dégradation du service rendu au public. En effet, le centre de contact des particuliers, nouvelle structure détachée du territoire, ne résoudra pas l'éloignement des populations dont elle ne traitera en rien les dossiers, ni l'accueil.

Il s'agit donc ici ni plus ni moins qu'un jeu à somme nulle au plan national. Au prétexte que notre département en serait « gagnant », il conviendrait de s'en réjouir ? Nous nous y refusons !
Au sujet de ce nouveau service, qui doit s'implanter au 1er septembre 2022, nous constatons que les représentant·es du personnel ne sont à ce jour toujours nullement informé·es, encore moins consulté·es. L'expérience de l'installation de ce genre de structure montre qu'il faut anticiper, préparer et accompagner les nouvelles recrues, et réfléchir sérieusement à l'accomplissement des missions. Nous serons extrêmement vigilant·es quant aux conditions d'installation, d'accueil et d'exercice de ce nouveau service.

Au final, ce sont bien 8 emplois de perdus pour cette année. Les mouvements de mutation 2022 s'annoncent plus que chaotiques entre suppressions, multiples restructurations, embauches de contractuels et règles de gestion modifiées.

La rigueur budgétaire, imposée à la DGFIP depuis de nombreuses années et confortée avec le PLF 2022, hypothèque l'avenir de notre administration. Cet acharnement sur le service public est d'autant plus incompréhensible qu'en même temps, le patrimoine des plus riches ne cesse de croître au détriment du plus grand nombre, à un rythme effréné.

L'ensemble des Français est unanime pour reconnaître le caractère essentiel de notre administration, son importance tant dans le soutien de l'économie que sur la cohésion sociale.
Nous réaffirmons que l'intégralité des missions exercées par la DGFIP doivent bénéficier des emplois et des moyens budgétaires appropriés et nécessaires, car elles sont économiquement rentables et socialement utiles.